

Conseil métropolitain du 21 décembre 2018

Intervention de Patrick ALLEMAND

Délibération 1.3 – Contrat de service public avec la Régie Ligne d'Azur

Il n'y a rien de particulier à dire sur la convention entre la métropole et la Régie Ligne d'Azur, mais il y a des choses qui ne sont pas admissibles et en particulier ce que vous êtes en train de faire sur la desserte de l'Ariane en transports publics.

Je ne vais pas reprendre toute notre argumentation sur la différence de performance entre le tramway et le BHNS mais vous savez que notre préférence va à l'extension de la ligne 1 du tram plutôt qu'au BHNS.

Dans la délibération 1.2 que nous venons de voter et qui traite du Contrat Régional d'Equilibre Territorial, nous avons voté pour un financement partiel des études pour le BHNS par la Région.

Je vous demande, au nom de la justice sociale et de la solidarité des territoires, de ne pas créer cette inégalité et de reprendre les études sur l'extension de la ligne 1 et nous demandons que les deux études extension de la ligne 1 et BHNS soient effectuées non pas par nos services mais par un ou des cabinets indépendants.

Mais ce qui est encore plus insupportable, c'est que vous vous comportez comme si vous connaissiez déjà le résultat des études puisque, dans l'annexe 16 de la délibération 1.3 relative à l'enveloppe pluri-annuelle d'investissement, vous avez déjà budgété pour 2021 l'acquisition de BHNS Ariane bus électriques dans une enveloppe de 16 330 000 euros.

Vous n'avez pas encore le résultat des études et vous inscrivez déjà l'acquisition de BHNS ?

Vous vous moquez de qui ?

Les Arianencs ne supportent pas cette injustice. Ils ont été nombreux à le dire puisque 5646 d'entre eux ont signé une pétition en faveur de l'extension de la ligne 1. De quelle couleur devront-ils enfileur leurs gilets pour avoir gain de cause ?